SYLLABUS

Niveau d'études : Licence 1 ECTS : 5
Semestre : 1

Cours : **Introduction au droit civil** CM : 30 heures

Enseignant : Lucile LAMBERT-GARREL
E-mail : lucile.lambertgarrel@gmail.fr

Modalité de contrôle des connaissances : examen écrit de 1h

Objectif

L'objet de ce cours d'introduction au Droit sera de permettre de passer d'une connaissance intuitive du Droit à une connaissance scientifique du Droit. Le Droit est une discipline très spécifique. Son vocabulaire est particulier (une sémantique très riche). Le sens des mots en Droit est très différent du sens des mots dans le langage courant et c'est une des premières choses que ce cours d'introduction au Droit doit apporter. Enfin, parce que le droit envahit l'économie, l'économiste ne peut pas ignorer le droit.

Contenu

Thème 1- Qu'est-ce que le Droit ?

Thème 2- Le droit civil français aujourd'hui : évolution, les branches du Droit

Thème 3- La loi : les différents textes, la hiérarchie entre les textes, l'application de la loi dans le temps et dans l'espace

Thème 4- Le procès : les juridictions, le personnel judiciaire, la jurisprudence

Thème 5- Les grandes classifications du droit : les personnes, les choses, les droits

Thème 6- La preuve

Bibliographie

R. CABRILLAC, Introduction au droit, Dalloz, cours 2011.
Sous la direction de R. CABRILLAC, Dictionnaire du vocabulaire juridique, 2ème édition, 2012, Litec.